



25^e Jamboree Scout Mondial Rapport du Panel d'examen indépendant

Questions et réponses

Comment les membres du panel d'examen du 25e Jamboree Scout Mondial ont-ils été sélectionnés et pourquoi ?

En septembre 2023, le Comité Mondial du Scoutisme a nommé un [panel d'examen pour le 25e Jamboree Scout Mondial](#), afin d'examiner de manière indépendante les événements associés au Jamboree. Ses membres ont été sélectionnés sur la base de leur [expertise démontrée et variée en la matière](#), ainsi que de la diversité de leurs origines géographiques et culturelles. Un mélange d'experts du Scoutisme et d'experts extérieurs au Mouvement scout a été sélectionné, afin de garantir une connaissance suffisante du Scoutisme mais aussi prendre en compte des points de vue extérieurs. Le panel a été engagé sur une base volontaire.

Quel était le mandat du panel d'examen du 25e Jamboree Scout Mondial ?

Le [mandat du panel](#) était de mener un examen approfondi des événements associés au 25e Jamboree Scout Mondial et de fournir un rapport complet soulignant les enseignements à tirer et les recommandations pour renforcer les processus et les systèmes de l'OMMS pour l'appel d'offres, la sélection, la planification, l'accueil, la supervision, le soutien et l'évaluation du Jamboree Scout Mondial et d'autres événements de jeunes du Scoutisme Mondial.

Qui a été consulté dans la démarche d'examen des événements du 25e Jamboree Scout Mondial, et quelles méthodologies ont été utilisées pour collecter les données et mener l'analyse ?

Dans le cadre de son examen, le panel a dressé une liste exhaustive des parties prenantes à consulter et a élaboré un plan pour recueillir des informations auprès d'elles, principalement par le biais d'entretiens en ligne, de sondages et de groupes de discussion. Ce processus a été conçu de manière à s'assurer de recueillir un ensemble diversifié de perspectives, d'expériences et de retours et que toutes les personnes consultées se sentent impliquées et confiantes pour partager des informations et des expériences pertinentes liées au 25e Jamboree Scout Mondial. En outre, le panel a eu accès à de nombreux documents relatifs à la planification et à l'exécution du 25e Jamboree Scout Mondial.

Quelles sont les principales conclusions de l'examen ?

Les conclusions du groupe d'experts mettent en évidence un certain nombre de lacunes et de défis liés à la planification et à la réalisation du 25e Jamboree Scout Mondial, notamment :

- Des lacunes dans les accords contractuels entre l'OMMS et l'hôte du Jamboree (l'Association Scout de Corée) qui n'établissaient pas de manière suffisamment détaillée des jalons clairs et contraignants dans l'organisation et l'exécution ainsi que des responsabilités.
- La dynamique complexe et l'implication importante du gouvernement coréen dans la planification et l'organisation du Jamboree ont compliqué la communication et la collaboration avec l'hôte, ce qui a considérablement entravé la prise de décision et la coordination au sein du comité d'organisation de l'hôte.
- Des communications peu claires, incohérentes et tardives de la part de l'hôte aux Organisations Scoutes Nationales et à l'OMMS à différents stades de l'événement, ce qui a conduit à une rupture de la confiance, de la responsabilité et de la transparence.
- Gestion insuffisante par l'hôte et, en partie, par l'OMMS, des risques et des problèmes de sécurité associés aux événements du Jamboree.

- Les cadres de gouvernance des événements de jeunes du Scoutisme Mondial, qui étaient historiquement basés sur la confiance et la dépendance à l'égard de l'hôte, ont conduit à des lacunes dans la responsabilité de la planification globale et de la réalisation de l'événement.

Quelles sont les principales recommandations formulées dans le rapport ?

Le panel a proposé une série de recommandations et de mesure que l'OMMS et les futurs organisateurs devraient mettre en œuvre pour améliorer la qualité et la sécurité des futurs événements scouts mondiaux :

- Renforcer les cadres de gouvernance pour octroyer au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme des mandats plus solides dans les domaines de la supervision et du soutien dans la planification et la réalisation des événements scouts mondiaux.
- Mettre en place des mécanismes pour s'assurer que la responsabilité finale de la planification et de la réalisation des événements futurs, tels que les Jamborees Scouts Mondiaux, incombe plus explicitement et plus clairement au Comité Mondial du Scoutisme.
- Continuer à renforcer les accords entre l'OMMS et l'hôte afin d'inclure des exigences, des lignes directrices et des normes contraignantes pour la planification et la réalisation de l'événement.
- Renforcer les pratiques de gestion des risques et des crises, de communication stratégique et de préparations aux différentes éventualités au sein de l'OMMS et de l'hôte.

Comment l'OMMS va-t-elle réagir aux conclusions et appliquer les recommandations du panel d'examen afin d'améliorer la sécurité et l'organisation des futurs événements scouts mondiaux ?

Le Comité Mondial du Scoutisme, l'organe directeur de l'OMMS, a examiné attentivement les conclusions et les recommandations du panel. Ces informations, ainsi que les résultats du travail lié à la résolution 2021-09 et les évaluations internes des événements du Scoutisme Mondial, sont utilisées pour développer la stratégie pour les événements de l'OMMS, qui visera à garantir une expérience sûre et enrichissante pour les participants, les délégations, les hôtes et l'OMMS. La stratégie se concentrera sur l'amélioration de la responsabilité des événements, la gestion des projets et des risques, et l'établissement de cadres efficaces pour la participation des gouvernements. Une première ébauche de la stratégie pour les événements de l'OMMS sera partagée à la mi-avril 2024 dans le cadre des projets de résolution pour la 43e Conférence Mondiale du Scoutisme, et une proposition finale suivra au début du mois de juin 2024. Les Organisations Scoutes Nationales seront invitées à faire part de leurs opinions et de leurs suggestions pour la stratégie avant qu'elle ne soit officiellement présentée pour discussion et approbation lors de la Conférence.

Quelles autres mesures l'OMMS prend-elle pour renforcer les futurs événements scouts mondiaux ?

L'OMMS a récemment adopté une série de mesures pour renforcer les futurs événements scouts mondiaux, y compris des accords plus solides avec les organisations d'accueil de l'événement, un processus d'appel d'offres amélioré pour les futurs hôtes de l'événement, de nouvelles [lignes directrices de l'OMMS pour l'organisation d'événements durables](https://learn.scout.org/resource/wosm-guidelines-organising-sustainable-events) <https://learn.scout.org/resource/wosm-guidelines-organising-sustainable-events> pour encourager une plus grande responsabilité environnementale, et une mise à jour des [lignes directrices d'À l'abri de la maltraitance pour les événements scouts mondiaux et régionaux](https://learn.scout.org/resource/wosm-guidelines-organising-sustainable-events) <https://learn.scout.org/resource/safe-harm-guidelines-world-and-regional-scout-events> afin d'assurer la sécurité et le bien-être des participants. Le Comité Mondial du Scoutisme proposera également un amendement constitutionnel à la 43e Conférence Mondiale du Scoutisme afin de donner aux organes de l'OMMS le mandat nécessaire pour renforcer leur rôle dans la planification et l'organisation des futurs événements scouts mondiaux. De plus, l'OMMS prend des mesures pour

améliorer les ressources et renforcer de manière significative les capacités de notre équipe chargée des événements mondiaux au sein du Bureau Mondial du Scoutisme.

Comment l'OMMS tiendra-t-elle les Organisations Membres informées des réponses apportées aux conclusions et recommandations du panel ? Quels sont les mécanismes mis en place pour suivre les progrès et garantir l'application des recommandations ?

L'OMMS a déjà apporté des améliorations aux évaluations des candidatures pour l'accueil du Moot Scout Mondial 2029 et du Jamboree Scout Mondial 2031 qui seront présentées à la 43e Conférence Mondiale du Scoutisme. En outre, l'OMMS est en communication régulière avec les hôtes du Moot Scout Mondial 2025 et du Jamboree Scout Mondial 2027 pour s'assurer qu'ils soient bien informés des conclusions du panel. Ces hôtes joueront également un rôle crucial dans le développement de la stratégie pour les événements de l'OMMS. Après l'approbation de la stratégie pour les événements de l'OMMS lors de la 43e Conférence Mondiale du Scoutisme en août, l'OMMS partagera avec les Organisations Scoutes Nationales des mises à jour régulières sur la mise en œuvre de la stratégie. Les Conférences Régionales du Scoutisme en 2025 seront également l'occasion de partager des mises à jour sur les progrès réalisés et de récolter les opinions des Organisations Membres.

Les parties prenantes peuvent-elles apporter d'autres commentaires ou contributions à l'examen et au rapport du panel ?

Le travail du panel est maintenant terminé et ses recommandations sont présentées dans un rapport qui sera suivi et mis en œuvre par le biais de diverses initiatives, notamment dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour les événements de l'OMMS. Cette stratégie sera une proposition clé du Comité Mondial du Scoutisme à la 43e Conférence Mondiale du Scoutisme en août prochain. Nous solliciterons les avis, les idées et les commentaires de toutes les Organisations membres sur une version préliminaire de la stratégie afin d'aider à renforcer la planification et la réalisation des futurs événements scouts mondiaux. Plus de conseils sur ce processus seront partagés avec les projets de résolutions du Comité Mondial du Scoutisme, qui seront publiés dans la seconde moitié du mois d'avril 2024.